

bua à ces nouvelles translations. L'on sait que le Sanctuaire avait d'abord été placé dans une forêt de lauriers au milieu de Lorette, et l'on n'y parvenait que par des chemins tortueux et difficiles : situation favorable à maints voleurs, qui se rassemblaient autour du St. Lieu, et ne craignaient pas de tendre des pièges aux pèlerins, pour les dépouiller. Aussi les pèlerinages devinrent-ils de moins en moins fréquents, la crainte des assassinats fit cesser tout concours ; mais Dieu ne permettait ceci que pour faire désirer avec plus d'ardeur une nouvelle translation.

Huit mois après, la Ste. Maison se trouvait transportée à un mille de la forêt, sur une belle colline de Lorette. Les deux frères à qui appartenait cette hauteur, furent d'abord heureux de la faveur du Ciel. Mais *Quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames?* Les richesses de la Ste Maison tentèrent leur cupidité, et peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent au point de souiller ce sol du sang paternel. Pour épargner ce crime, Dieu plaça la maison de sa mère sur une autre colline, près du chemin public ; c'est l'endroit même qu'elle occupe aujourd'hui.

L'Histoire de la Ste. Maison, ainsi racontée avec tous ses détails et toutes ses phases, il est impossible de nier son existence actuelle à Lorette. Nous verrons au prochain No. avec quel respect le monde tout entier a continué d'honorer la Ste. Maison. A. H. G.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 26 AVRIL 1860.

L'Académie St. Denys, loin de se reposer sur ses lauriers et de vivre du passé, continue son œuvre avec ardeur. Déjà elle a donné aux amis de l'éducation, si nombreux à Québec, deux séances publiques depuis l'ouverture de l'année scolaire ; et, comme nous l'a annoncé M. le Président à la fin de la séance de Dimanche, le Conseil académique a décidé d'en faire encore une avant les Vacances. Celle-ci, paraît-il, sera aux frais des classes supérieures seulement, comme la dernière appartient uniquement à la section des classes inférieures. Voilà donc un nouveau motif d'émulation ajouté à ceux qu'elle offrait déjà à ses membres ; et il est permis de penser que les élèves de Seconde, de Rhétorique et de Philosophie s'empresseront d'accepter l'espèce de défi que viennent de leur jeter si fièrement leurs jeunes confrères.

Le succès de ces derniers doit être pour eux tons un avertissement, et pour

quelques uns peut-être une leçon. Ils peuvent faire mieux, cela se comprend ; mais avec plus de mérite ? ... c'est ce que je ne voudrais pas décider. Pour un jeune commençant qui n'a encore expliqué que les quinze ou vingt premiers nombres de l'*Epitome*, il y a, à mon sens, autant de gloire à traduire sans barbarismes et sans fautes de grammaire quelques phrases françaises en latin, que pour un élève de philosophie à faire une savante dissertation et pour un Rhétoricien à composer un discours aussi solide par le fonds que brillant par la forme. *Quisque pro viribus suis.* Oui, chacun suivant ses forces : ne l'oubliez pas, MM. les philosophes, les rhétoriciens et les humanistes ; et autant vous surpassez vos jeunes confrères, autant le public de l'Académie a droit d'attendre de vous, autant vous devez vous efforcer de répondre à cette attente.

Voici le programme de cette dernière Séance :

Air de bande.

DISCOURS D'OUVERTURE, par Mr. Chs. Morency, élève de septième, aspirant.

RAPPORT, par M. P. Doherty, élève de philosophie, Secrétaire.

PROMOTION aux grades de candidat et d'aspirant.

CHŒUR DES EXILÉS, musique de CARULLI, par la Société Orphéonique.

LECTURE DE QUELQUES DEVOIRS, par des élèves de Septième, Sixième et Cinquième.

LES CANOTIERS DE PARIS, Nocturne chanté par MM. A. LAVERDIÈRE et J. O'BRIEN, Président et Vice-Président de la Société Orphéonique.

LA MORT DU TRAPPISTE, (Abeille), déclamé par Mr. H. DELAGRAVE, élève de Sixième, aspirant.

DIALOGUE LATIN D'ERASME, Demande d'un congé, par MM. R. SAUCIER, C. MORENCY, F. LATULIPE, J. BELLEAU, élèves de Septième, aspirants.

LE TRIO IMPÉRIAL, (Petites causes célèbres) déclamé par Mr. BÉDARD, élève de Troisième, Candidat.

CHŒUR DES SAUVAGES, musique de FÉLICIEN DAVID, par la Société Orphéonique.

LECTURE DE QUELQUES DEVOIRS, par des élèves de Quatrième et de Troisième.

REMERCIEMENT, par Mr. N. CINQ-MARS, Président.

AIR DE BANDE.

Monseigneur l'Archevêque semble prendre un peu de mieux : sa dernière nuit a été assez bonne, et, ce matin, un peu de nourriture a pu réparer ses forces déjà si affaiblies.

FÊTE DE MGR. DE LAVAL.

Lundi prochain, 30 avril, nous célébrerons l'anniversaire de la naissance de l'illustre fondateur du Séminaire de Québec. Une discussion, à laquelle prendront part huit de nos confrères, un éloge de Mgr. de Laval prononcé par un élève de l'Université, quelques morceaux de chant, voilà ce qui defraiera cette petite fête : elle se donnera à la grande salle de l'Université-Laval.

ÉLECTION DE LA CONGRÉGATION.

MM. N. Cinqmars, *Préfet.*

P. Villeneuve, *1er Assistant.*

J. Auger, *2d Assistant.*

A. Laverdière, *Secrétaire.*

P. Fiset, *Trésorier.*

BIBLIOGRAPHIE.

VIE DE MADEMOISELLE LE BER.

Le révérend M. Faillon, directeur du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, à qui nous devons déjà plusieurs ouvrages sur le Canada aussi savants qu'intéressants, vient de publier la vie de la sœur Le Ber, recluse dans le couvent de la Congrégation de Montréal. Inutile de dire que l'on trouve dans ce livre toute l'onction, la science et l'intérêt qui distinguent toujours les productions de ce pieux écrivain. Une légère esquisse de la vie de l'héroïne religieuse du Canada ne saurait manquer de plaire aux lecteurs de l'*Abeille*.

Jeanne Le Ber naquit à Ville-Marie le 4 de Janvier de l'année 1662, de Jacques Le Ber et de Jeanne Lemoyne, sœur de Charles Lemoyne, baron de Longueuil. Elle fut élevée dans le couvent des Urselines de Québec, où, dans un âge encore tendre, elle donna des preuves d'une vertu consommée, et fut un parfait modèle pour ses compagnes. Vers l'année 1677 elle se sépara de ses chères maîtresses, et revint à Ville-Marie auprès de ses parents. Quelques années plus tard, se sentant de grands attraits pour la solitude et le silence, elle se renferma dans un appartement de la maison de son père, pour s'y livrer avec plus de perfection aux exercices de la vie contemplative. " La maison de son père, qui avait son entrée sur la rue St. Paul, se trouvait dans le voisinage de l'Eglise paroissiale, qui était alors celle de l'Hotel-Dieu. " C'est là qu'elle vécut durant quinze ans sans avoir presque aucune communication avec le monde.

En 1695 elle se renferma pour toujours dans une cellule située derrière l'autel de l'Eglise de la Congrégation, que son père construisit presque entièrement à ses frais. Tout était calculé de manière que, étant renfermée dans cette cellule, elle n'était séparée du Saint-Sacrement que